

L'irrigation, un métier de spécialiste représenté au sein du SEDIMA



Philippe VERHAEGHE

Président de la commission Irrigation du SEDIMA



L'entreprise Verhaeghe, créée en 1957, distribue la marque Fendt et développe en 1991 une activité irrigation. C'est à cette époque que Philippe VERHAEGHE succède à son père à la tête de la société et contribue à son développement. En 2012, il la cède au groupe coopératif Advitam (qui possède aussi Casa Service Machine), mais il reste au sein de la nouvelle structure pour diriger le pôle irrigation dénommé Verhaeghe Irrigation. Agé de 60 ans, ce passionné d'irrigation espère pouvoir transmettre son savoir-faire en travaillant encore quelques années, en binôme avec une jeune recrue. C'est aussi cette passion du métier qui l'a poussé à accepter la présidence de la toute nouvelle commission Irrigation du SEDIMA. Entretien...

>> Pourquoi le SEDIMA a mis en place cette commission ?

Comme l'élevage, l'irrigation est une branche particulière à la machine agricole. C'est un métier de spécialiste qui requiert des connaissances étendues et nécessite de travailler avec plus d'une vingtaine de fournisseurs différents par chantier. A l'heure des nouvelles techniques culturales, du développement du maraîchage et du bio, du changement climatique, l'irrigation est un passage obligé. Sachant qu'au niveau national, nous sommes près de 150 distributeurs et acteurs dédiés, l'organisation professionnelle se devait d'avoir une commission traitant des spécificités de ce métier. La mise en place s'est faite il y a un peu plus d'un an.

>> Pourquoi avez-vous accepté d'en être le Président ?

J'ai une passion pour l'irrigation depuis plus de 25 ans et j'ai souhaité mettre mon savoir-faire et mon expérience au service des adhérents du SEDIMA.

>> Quelle feuille de route avez-vous au sein de la commission Irrigation ?

Cette commission a pris son sens dès lors que nous avons pu rassembler plusieurs distributeurs ayant la volonté d'échanger et de travailler sur les problématiques liées à l'activité irrigation. Notre souhait premier est de faire prendre conscience des risques professionnels en créant un outil de vulgarisation (un guide, une brochure) traitant des aspects sécuritaire et législatif. Nous nous sommes fixés mars 2020 comme objectif de parution. Nous travaillons aussi sur deux autres axes : d'une part effectuer un recensement précis du nombre de concessionnaires/installateurs de matériels d'irrigation en France, d'autre part envisager un module de formation pour nos personnels sur la gestion des litiges clients en cas de panne notamment.

>> Quels sont les risques professionnels liés à votre activité ?

La pratique de notre métier est rarement effectuée en atelier. Les techniciens travaillent toujours sur site, de façon isolée, en plein milieu des champs, et soumis aux aléas climatiques. Ils font beaucoup de manutention avec des camions grue, des engins de levage, ils manipulent de l'électricité, des automatismes et sont donc exposés à de nombreux risques dont il faut qu'ils aient pleinement conscience.

>> Détaillez-nous les particularités du métier de technicien en irrigation...

Il effectue un travail saisonnier qui se pratique de janvier à mars pour les installations et d'avril à septembre pour les dépannages. Il peut



Photos Philippe VERHAEGHE



Nous, distributeurs spécialisés, avons un rôle à jouer dans la gestion de l'eau !

être d'astreinte à certaines périodes de l'année pour faire face à des dépannages urgents. Il doit posséder de multiples compétences techniques en soudure, électricité, montage, informatique, gestion de l'eau. Pour étudier un chantier potentiel et le chiffrer, commercial et technicien doivent être capables d'imaginer toute la chaîne de montage et la faisabilité. Rien ne doit être laissé au hasard (entre forage, pompe, réseau de conduites enterrées, groupe électrogène, électricité, automatismes, enrouleur ou rampe), pour que l'eau sorte à la bonne pression au bout du tuyau. Commercial et technicien s'appuient dans la partie étude sur plusieurs logiciels qui leur demandent rigueur, cohérence et dextérité. C'est vraiment une affaire de spécialiste !

>> Comment formez-vous votre personnel alors ?

Il n'y a pas d'école de formation. On recrute en règle générale des diplômés en électrotechnique avec de bonnes connaissances techniques, informatiques et de bureau d'études. Nous procédons par parrainage, c'est à dire qu'un ancien forme un plus jeune. A l'heure actuelle dans notre entreprise, nous avons 3 techniciens expérimentés et 3 jeunes recrues qui se forment auprès d'eux, avant de pouvoir au bout de quelques années gagner en autonomie.

>> Avec le réchauffement climatique, comment peut évoluer votre métier ?

L'eau est une ressource précieuse qui a tendance à diminuer, on ne peut pas faire sans elle, il faut donc plus que jamais la raisonner, l'économiser, mieux apporter l'eau à la plante, mieux conseiller nos clients pour irriguer. Les

technologies des enrouleurs, rampes, goutte à goutte continuent de progresser pour permettre des économies d'énergie. Nous distributeurs avons un rôle à jouer et devons montrer que nous sommes éco-responsables.

>> Le marché de l'irrigation a-t-il de l'avenir ?

Il y a des régions où les installations qui ont entre 30 et 40 ans sont en phase de renouvellement (le nord du Bassin Parisien, l'Eure et Loir, l'extrême Sud-Ouest, l'Occitanie...), d'autres sont en phase de développement (le nord de la France, l'Alsace, la région Bordelaise...). Alors oui, je reste confiant sur ce secteur qui est porteur. Quand j'ai démarré l'irrigation en 1991, on me disait « ce marché va durer 5, 6 ans ! ». Le feu ne s'est toujours pas éteint, car c'est un marché durable.

Verhaeghe, en bref

L'entreprise Verhaeghe a son siège social à Péronne dans la Somme (80). Elle compte 13 bases, 220 salariés et couvre la région des Hauts de France (Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme).

Le pôle Verhaeghe Irrigation emploie 16 salariés répartis sur 3 bases : Montdidier, Campagne-lès-Hesdin et Cappelle-Brouck. Il distribue entre autres les marques Irrifrance, RM (en enrouleurs) et Rovatti (en stations de pompage).

Commission Irrigation du SEDIMA

Florian COUSIN	Bernard Mat. Agricoles (01)	Laurent GUYON	Duret (28)
Julien EQUIPÉ	Billaud Segeba (79)	Christophe QUELIN	Lesieur (72)
Romain FABRE	Lagarrigue (12)	Philippe VERHAEGHE	Verhaeghe (59)
Frédéric GRIVOT	Cornet (45)	Stéphane SERS	SEDIMA (75)
		Secrétaire de la commission	